

Carte Nationale d'Identité – Personne mineure

Présence obligatoire de l'enfant au dépôt du dossier+ remplir P.3 du cerfa cadre orange - empreintes à partir de 12 ans

RDV le : à :	Cerfa 1	1 photo d'identité de moins de 6 mois non découpée Pas de lunettes, pas de mèches sur le visage	carte d'identité	Justificatif de domicile récent (- d'1 an) des parents ²	Copie du passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans sinon acte de naissance ³ de moins de 3 mois	pièce d'identité des parents (celui qui se présente au rendez-vous)	Justificatif de nationalité française ⁴ (si vous n'avez pas de passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans)	Si parents séparés Judgement concernant la garde de l'enfant et copie du 2 ^{ème} justificatif de domicile en cas de garde alternée +cni des 2 parents	Déclaration de perte	Timbres fiscaux 25€ ⁵
Première demande	X	X		X	X	X	X	X		
Renouvellement de la carte plastifiée ou pas encore périmée	X	X	X	X		X		X		
Carte périmée depuis plus de 5 ans	X	X	X	X	X	X	X	X		
Carte perdue/volée	X	X		X	X	X	X	X	X	X
Carte endommagée	X	X	X	X	X	X	X	X		(X)
Changement d'adresse	X	X	X	X		X		X		

- 1- Formulaire à remplir en lettres majuscules et au stylo **noir** + signature des parents en bas de la 1ere page et dans le cadre de l'autorisation page 3 (cadre partie de gauche : état civil du parent présent lors du dépôt et sur la partie de droite mettre le nom et prénom de l'enfant, date du jour et dessous signature des 2 parents)
- 2- Avis d'imposition ou non-imposition (pas la pré-déclaration), taxe habitation, facture Edf, gaz (même échéancier), quittance de loyer (non manuscrite), téléphone, attestation d'assurance logement, titre de propriété. **Aucune rature ni modification ne doit être inscrite sur les justificatifs.**
- 3- Aller sur « ville ANTS dématérialisation », pour vérifier si besoin d'un acte, cas contraire la mairie est dématérialisée donc pas besoin d'acte
- 4- Certificat de nationalité française, décret de naturalisation, déclaration d'acquisition de nationalité française,...
- 5- A prendre buraliste ou internet

POUR RAJOUTER UN NOM D'USAGE, FOURNIR AUTORISATION ECRITE DES DEUX PARENTS + CARTE NATIONALE IDENTITE DE CHACUN

Dépôt du dossier et retrait de carte d'identité **uniquement sur rendez-vous au poste de police municipale** : lundi/vendredi : 8h35/12h30, mardi : 14h/18h, mercredi : 8h35/12h30 et 14h15/17h, jeudi : 14h15/17h

Rendez-vous (demande ou retrait) standard de la mairie : du lundi au vendredi 8h30-12h30 / 14h00-17h00, le mardi 14h00-18h00 au 04.67.95.59.59

Cerfa : à retirer à la mairie de domicile ou pré-demande à faire sur le site de l'ANTS à remplir en ligne (possibilité de faire une pré-demande pour cni et passeport en même temps) Attention la carte d'identité n'est pas refaite dans certains cas : se renseigner auprès de la mairie

NE PAS SIGNER L'INTERIEUR DU CERFA (SIGNATURE DU DEMANDEUR) sera signé sur place
Carte Nationale d'Identité – Personne majeure – Venir en personne pour les empreintes

RDV le : à : POSTE DE POLICE MUNICIPALE 6 Av de la République BEDARIEUX	Cerfa 1	1 photo d'identité <u>de moins de 6</u> <u>mois</u> non découpée Pas de lunettes, pas de mèches sur le visage	carte d'identité	Justificatif de domicile récent (- d'1 an) lié à l'habitation à votre nom, prénom ²	Passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans sinon acte de naissance ³ de moins de 3 mois (à demander à la mairie de naissance)	Justificatif de nationalité française ⁴ (si vous n'avez pas de passeport valide ou périmé depuis moins de 5 ans)	document officiel avec photo ⁵ ou attestation de 2 témoins ⁶	Declaration de perte	Timbres fiscaux 25€ ⁷	Attestation sur l'honneur qu'il s'agit bien d'une 1ere demande
Première demande	X	X		X	X	X	X			X
Renouvellement de la carte plastifiée périmée depuis moins de 5 ans ou pas encore périmée	X	X	X	X						
Renouvellement de la carte cartonnée	X	X	X	X	X	X				
Carte périmée non sécurisée depuis plus de 5 ans	X	X	X	X	X	X				
Carte perdue/volée	X	X		X	X	X	X	X	X	
Carte endommagée mais valide	X	X	X	X	X		X		(X)	
Changement d'adresse	X	X	X	X						
Modification des informations personnelles ⁸	X	X	X	X	(Voir ci-dessous	n°8 suivant la	modification)			

- 1- Formulaire à remplir en lettres majuscules et au stylo noir
- 2- Avis d'imposition ou de non-imposition (pas la pré-déclaration) (pour les femmes mariées : c'est au nom de Mr et Mme), taxe habitation, facture Edf, gaz (même échéancier), quittance de loyer (non manuscrite), téléphone, attestation d'assurance logement, titre de propriété. **Aucune rature ni modification ne doit être inscrite sur les justificatifs.**
En cas d'hébergement : attestation d'hébergement + copie pièce d'identité + justificatif de domicile de l'hébergeant
- 3- Aller sur « ville ANTS dématérialisation », pour vérifier si besoin d'un acte, cas contraire la mairie est dématérialisée donc pas besoin d'acte
- 4- Certificat de nationalité française, décret de naturalisation, déclaration d'acquisition de nationalité française,...
- 5- Permis de conduire, permis de chasse, carte de combattant, carte professionnelle, carte militaire, attestation CAF, attestation Sécurité Sociale, passeport même périmé ...
- 6- Si aucun document avec photo il vous convient de fournir le livret de famille de vos parents, vos impôts, votre livret militaire, diplômes, bulletin de recensement militaire, titre de propriété. Si vous ne pouvez pas fournir ces documents : attestation de 2 témoins majeurs qui déclarent vous connaître et rappellent votre adresse + copie de leur pièce d'identité avec photo
- 7- A prendre buraliste ou internet
- 8- Selon le cas : modification des informations personnelles
 - acte de décès récent du conjoint pour faire changer la mention d'épouse en veuve
 - acte de mariage ou acte de naissance avec la mention du mariage de moins de 3 mois pour faire rajouter le nom d'épouse
 - acte de naissance récent pour rajouter un nom d'usage ou pour enlever un nom d'épouse

NE PAS SIGNER L'INTERIEUR DU CERFA (SIGNATURE DU DEMANDEUR) sera signé sur place